

A faire

- Rester calme
- Si possible, couper l'électricité, le gaz et fermer l'eau
- Mettre hors de l'eau les biens pouvant être déplacés
- Si possible, rendre étanche son habitation
- Se mettre à l'abri en hauteur par ses propres moyens
- Ecouter la radio et suivre les consignes des autorités



A éviter

- Ne pas rester dans un véhicule qui pourrait être immergé
- Ne pas se réfugier dans les caves ou garages souterrains



Si une évacuation est ordonnée

- Prendre avec soi le matériel personnel (consigne matériel pour une évacuation)
- Ne pas rentrer chez soi sans autorisation
- Ne pas rebrancher l'électricité, le gaz et l'eau sans autorisation

